



COMITE TECHNIQUE du 19.05.2021
Ville et CCAS de Naintré

MOTION adressée au Président Macron
À joindre au Procès-verbal

Monsieur le Président du CT, Mesdames, Messieurs les élus du personnels,

Dans plusieurs communes de France, des Maires montent au créneau pour défendre les acquis des agents, contre la loi transformation de la fonction publique du 6 août 2019, imposé contre l'avis des organisations syndicales par le président Macron.

La CGT salue l'effort de la collectivité de Naintré face à cette obligation de l'Etat.

Pourtant, face à cette situation de crise sanitaire sans précédent, les agents de l'EHPAD-RA, l'enseignement, l'accueil dans les écoles, crèche, ALSH, point jeune, la cuisine, le ramassage des ordures ménagères, le nettoyage des sites, désinfection et aération, portage des repas, les techniques les services administratifs permettent la continuité du service publique et nous félicitons l'ensemble des agents pour leur dévouement.

La loi de la transformation de la fonction publique et ses mesures destructrices notamment la mise en place des 1607 heures, réduisent le nombre de jours de congés des agents (+ de 10j /an). Les agents n'ont pas eu d'augmentation de salaire, puisque le point d'indice n'a pas augmenté significativement depuis 10 ans.

Pour la CGT, c'est une honte ! Le gouvernement détruit la fonction publique, le statut.

La CGT fédération des services publics revendique, par la campagne 10%

- l'emploi sécurisé par la titularisation contre la multiplication des contractuels synonyme de précarité,
- 10% de création de postes,
- 10% d'augmentation de rémunération,
- 10% de temps de travail en moins
- maintien de tous nos congés annuels acquis par des négociations locales qui permettent de réduire le temps de travail tout en maintenant notre rémunération, car les dérogations du temps de travail ne sont pas des faveurs, ne sont pas des privilèges mais le résultat de luttes sociales.

Mettre en application cette mesure est une régression sociale sans précédent car jamais une loi n'avait pour but de demander aux agents de travailler plus pour le même salaire.

La CGT exige l'abrogation de la loi transformation de la fonction publique.

Quand tout sera privé, nous serons privés de tout !

Pour la CGT territoriaux de Naintré, le 19.05.2021

Syndicat CGT des territoriaux actifs et retraités, ville et CCAS de Naintré
Local CGT place G Philippe – 86530 NAINTRÉ
06.04.03.57.89 / FB : cgt Naintré territoriaux
Email : cgt-territoriauxnaintre.syndicat@la poste.net